

12.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée au sujet du trottoir de la rue Comte.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en soit transmise à M. l'éch. Ward.

13.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de changer le nom de la rue Eveline, au nord de la rue Beaumont, en celui de St-Urbain.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

14.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre à la Cie du Chemin de Fer Canadien Nord d'égoutter ses puits dans l'égout de Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. PAUZE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté pour les raisons suivantes:

1° Parce que le contrat qui a été passé entre la Cité et la Compagnie de Chemin de Fer Canadien Northern lui permettant d'égoutter les eaux de surface provenant de deux de ses tunnels dans l'égout de Notre-Dame de Grâces, a été fait par le Bureau des Commissaires seul;

2° Ce Conseil ne voit pas pourquoi il devrait intervenir pour amender ce contrat, si le Bureau des Commissaires a seul le pouvoir de faire des arrangements de cette nature.

15.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de renouveler le privilège de E. Dufresne pour la location d'embarcations dans le parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé de façon à ce que en retour du privilège que l'on recommande d'accorder à M. Dufresne, ledit M. Dufresne paie à la Cité une somme annuelle de \$1,000, soit \$5,000 pour les cinq années, et qu'ainsi amendé ledit rapport soit adopté, et qu'au cas où M. Dufresne refuserait d'accepter cette offre, le Bureau des Commissaires soit prié de demander des soumissions publiques pour ce privilège.

Ledit rapport est adopté par une majorité des 2/3 des membres de tout le Conseil, comme l'exige la loi.

(M. l'éch. St-Pierre dissident.)

16.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter \$46,103.86 re expropriation des poteaux de la Montreal Light, Heat & Power Co., rue Ste-Catherine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

17.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter \$9,000 pour acheter l'aqueduc Meese, quartier Mercier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à une Commission Spéciale pour étude et rapport, ladite Commission devant être composée comme suit: MM. les éch. Ménard, Blumenthal, Rochon, Larivière, Turcot et O'Connell.

18.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter \$1,800 pour réparer les puisards.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

(M. l'éch. Giroux dissident.)

19.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter \$93 pour l'achat d'un uniforme (Département des Marchés).

12.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners replying to a certain question, re sidewalk on Comte street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Alderman Ward.

13.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to change the name of Eveline street, North of Beaumont, into St. Urbain street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be adopted.

14.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow the Canadian Northern Railway Co. to drain their wells in Notre-Dame de Grâces sewer.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PAUZE, it was

Resolved: That said report be rejected for the following reasons: 1° Because the contract entered into between the City and the Canadian Northern Railway, whereby the said Company was allowed to drain the surface water from two of its tunnels into the Notre-Dame de Grâces sewer, has been made by the Board of Commissioners alone; 2° This Council does not see why it should intervene and amend this contract, if the Board of Commissioners have alone the power to make arrangements of this nature.

15.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to renew privilege of E. Dufresne to rent boats in LaFontaine Park.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That the said report be amended so that, in return for the privilege which it is proposed to grant to Mr. Dufresne, the said Mr. Dufresne shall be held to pay to the City an annual sum of \$1,000, or \$5,000 for the 5 years, and that, so amended, said report be adopted, and that, in the event of Mr. Dufresne refusing to accept such offer, the Board of Commissioners be requested to call for public tenders for said privilege.

Said report was adopted by a majority of two-thirds of the members of the whole Council as required by law.

(Alderman St-Pierre, dissenting.)

16.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, to vote \$46,103.86, re expropriation of poles, etc., of the Montreal Light, Heat and Power Co., st. Catherine street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be adopted.

17.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote \$9,000 to purchase the aqueduct Meese, in Mercier Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be referred to a Special Committee for examination and report, said Committee to be composed as follows: Aldermen Ménard, Blumenthal, Rochon, Larivière, Turcot and O'Connell.

18.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote \$1,800 for repair to gullies.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said report be adopted.

(Alderman Giroux, dissenting.)

19.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote \$93 for uniforms, Market Department.